

moyennes. Aussi voit-elle dans l'expansion de nos relations bilatérales un moyen de réduire sa dépendance à l'égard des États-Unis et du Japon. Le Canada et l'Indonésie se consultent sur différentes questions, notamment le droit de la mer, les produits de base, le Dialogue Nord-Sud, la stabilité dans le Sud-Est asiatique ainsi que d'autres problèmes régionaux et internationaux.

Outre les perspectives d'élargissement que présentent les arrangements actuels en matière d'investissements, de financement et de commerce, la grande étendue géographique de l'Indonésie et l'abondance de ses ressources naturelles offrent aux Canadiens d'excellentes possibilités de participer à son développement économique grâce aux compétences acquises au Canada.

L'Indonésie est un pays de concentration de l'aide canadienne bilatérale au développement (on prévoit des décaissements de quelque \$340 millions pour les cinq prochaines années). Quant aux investissements privés canadiens, ils dépassent \$1 milliard et sont concentrés principalement dans la mine de l'INCO à Sulawesi.

Bien qu'aucun traité ne régit le commerce bilatéral entre les deux pays, le Canada et l'Indonésie, en tant que membres du GATT, s'accordent le traitement de la nation la plus favorisée. Le Canada fait en outre bénéficier l'Indonésie du Tarif de préférence générale qu'il accorde aux pays en développement.

Les exportations canadiennes au cours des dernières années ont été de l'ordre de 60 à 70 millions \$EU. Leur niveau a atteint \$213 millions à la fin de 1980, mais cet écart est le résultat d'une distorsion due à une importante expédition de mazout léger (\$71 millions). Les exportations se sont établies à \$94,1 millions en 1981. Quant aux importations, elles sont demeurées modestes, soit \$29 millions en 1980 et \$36,9 millions en 1981.

Le Canada exporte vers l'Indonésie des métaux, des minéraux, des produits forestiers et certains biens manufacturés, tandis qu'il en importe du caoutchouc, de l'étain et du thé.

Décembre 1982